

ML199

[Morale Laïque] 02 / 18

3 €

ONG Réfugiés Fake News

ML¹⁹⁹

[Morale Laïque]

ÉDITO

Repli 3
Daniel Leclercq

À LA UNE

Agir localement, penser globalement 4
Edwin de Boevé

What a wonderful world 8
Patricia Keimeul

ONG: une question de morale et de conscience ! 11
Pierre Guelff

Fake Fake Fake 14
Daniel Leclercq

HUMEUR

Bravo Charles ! 17
H₂SO₄

Morale Laïque, comme la FAML dont elle est l'expression écrite principale, est une revue engagée dans la défense et la promotion des laïcités philosophique et politique. Les articles publiés s'inscrivent dans une ligne rédactionnelle cohérente et solidaire, en même temps qu'ils sont l'expression de la liberté intellectuelle de leurs auteurs. Nos lecteurs voudront bien comprendre que ces textes obéissent aux "lois du genre" adopté: une étude, un dossier, une note de lecture, un éditorial, un texte d'humeur ne sont à l'évidence pas de même nature. C'est toujours avec plaisir et intérêt que nous accueillons en libres penseurs leurs observations, remarques et critiques.

Le comité de rédaction

Rédacteur en chef: Daniel Leclercq

Comité de rédaction: Patricia Keimeul, Christine Mironczyk, Michel Parisel, Anne-Marie Vogels

Ont collaboré à ce numéro: Edwin de Boevé, Pierre Guelff, H2SO4

Crédits photos: DR, Wikipedia Commons, Irish Defence Forces

Abonnements et secrétariat de rédaction: Myriam Goossens
Maquette et mise en page: Inside

Morale Laïque est uniquement disponible par abonnement annuel de 4 numéros.
Belgique: 12 € - Union européenne: 18 €
Belfius IBAN BE58-0682-0308-4479 BIC: GKCCBEBB
54, Avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles
Tél. 02/476 92 83 - Fax 02/476 94 35
www.moralelaïque.be

Editeur responsable: Christine Mironczyk,
54, Avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie
Bruxelles



Repli

Daniel Leclercq
Rédacteur en Chef

Les Italiens ont de la chance. Il y a quelques années, disons vers 2000, nul doute que notre Ministre des Affaires étrangères n'eut exhorté les Belges à fuir la Toscane et Florence et à passer leurs vacances dans des contrées vierges de toute peste brune.

Mais, comme dirait le Prix Nobel de littérature 2017, *The Times, They Are a Changin'*.

L'arrivée de la Ligue du Nord, parti xénophobe, eurosceptique et, on l'oublie parfois, indépendantiste¹, ne constitue somme toute plus un événement si inquiétant que ça. On s'est habitué à voir arriver au pouvoir des populistes décomplexés, promouvant des valeurs de repli et de haine de l'autre, sans que la réaction de l'Europe ne dépasse plus la menace de « faire quelque chose ». On s'est habitué à cette théorie des dominos² (inversée idéologiquement) en pleine action. On s'habitue à tout.

Dans ce cadre, on ne peut que féliciter Marie-Martine Schyns et son désir de diluer les cours d'histoire dans un grand tout cosmique. Qui sait, un professeur facétieux aurait pu enseigner à ses étudiants le mythe d'Europe, princesse phénicienne enlevée par Zeus. Il pourrait même leur faire remarquer que la Phénicie correspond plus ou moins au Liban actuel et leur expliquer que les frères d'Europe, partis à sa recherche, fondèrent entre autres Thèbes. Evidemment, on aurait ainsi vaguement l'impression que des étrangers sont en partie à l'origine de la culture européenne...

Deuxième puissance économique mondiale, comptant quatre pays parmi les plus riches du monde³ en son sein, l'Europe, telle une fourmi, n'est pas partageuse.

Bonnes vacances quand même.

1 Elle n'a jamais abandonné son objectif de créer une Padanie indépendante

2 Selon cette théorie géopolitique US, le basculement d'un pays en faveur du communisme devait entraîner le même changement chez ses voisins selon un effet domino.

3 Allemagne (3ème), France (4ème), Royaume-Uni (5ème) et Italie (9ème). Source FMI

Agir localement, penser globalement

Edwin de Boevé

Directeur Dynamo International

Issue de Dynamo AMO, spécialisée dans le travail social de rue à Bruxelles depuis plus de 30 ans, Dynamo International est une ONG atypique dans le champ de la coopération.

Dans les années 84-86, alors professeur dans une école professionnelle d'enseignement spécialisé à Uccle, j'ai eu le plaisir de développer avec d'autres éducateurs et enseignants, des activités parascolaires, dont un club de cyclotourisme (d'où le nom Dynamo). Le weekend, jeunes et enseignants se sont retrouvés ensemble tout simplement pour mieux se connaître à travers des sorties à vélo.

A partir de 1988, le groupe d'enseignants et d'éducateurs bénévoles commence à se professionnaliser. Ensemble, nous lançons Dynamo, bientôt agréée par le secteur de l'Aide à la Jeunesse en Communauté française, qui, en se concentrant dans certaines rues bruxelloises, allait développer les prémices d'une réflexion sur une méthodologie innovante en travail social : le travail social de rue.

Une équipe d'éducateurs de rue est alors constituée et les premières tournées de quartier s'organisent dans les rues d'Ixelles, Forest et Uccle. Ils mènent un travail préventif, combinant un accompagnement individualisé et collectif avec des groupes de jeunes dans les quartiers.

Cette proximité avec le terrain avait tout son sens. Bien que particulièrement développé à Bruxelles, le monde associatif de l'époque s'éloignait de plus en plus d'une nouvelle jeunesse qui avait grandi dans les quartiers les plus défavorisés. Les événements de mai 1991 allaient mettre cette problématique à l'ordre du jour de l'agenda politique et nous allions nous retrou-

ver aux premiers rangs pour y être impliqués.

Très vite des connexions internationales se développent. Dynamo est alors sollicité par des travailleurs sociaux de rue du Sénégal, Vietnam, Québec, Suisse, Haïti (entre autres) pour organiser une mobilisation à un niveau international. L'ONG Dynamo International naît en mars 2001 et sera agréée par la coopération belge en 2004.

Dès 2002, Dynamo International organise avec les travailleurs de Dynamo AMO le premier forum international des travailleurs sociaux de rue « Paroles de rue ». Plus de 750 professionnels issus d'une cinquantaine de pays se réunissent à Bruxelles, Place Flagey. Lors de cet événement, les participants manifestent le souhait de tisser un réseau international de travailleurs sociaux de rue dans le but de partager expériences et pratiques et d'accroître la reconnaissance et la visibilité du travail de rue.

Depuis 2002, Dynamo International coordonne le réseau international de travailleurs sociaux de rue (Dynamo International – Street Workers Network) et fédère depuis 2015 plus de 11.500 professionnels du travail social de rue dans 51 pays sur 4 continents.

Contexte international

Dans un contexte de stigmatisation accrue des populations vivant dans les rues, l'identité sociale virtuelle remplace l'identité sociale réelle. Différentes formes d'exclusion sociale apparaissent,



ces exclus étant considérés dès lors comme de « figures dangereuses » que les populations craignent et dont ils se méfient : jeunes et moins jeunes chômeurs, drogués, sans domicile fixe, enfants soldats, enfants sorciers, domestiques, sans papiers, réfugiés, illégaux, délinquants, personnes à bas revenus, marginaux, population en situation de rue, population d'origine étrangère...

Les principes du travail de rue

Le travail social de rue est celui réalisé par des acteurs sociaux qui ont, à un moment donné, privilégié une approche extra muros dotée d'une éthique forte faite de respect et de tolérance au profit des populations les plus exclues.

Pour ces acteurs, il s'agit d'être le plus facilement et le plus simplement accessible pour un public d'enfants, de jeunes filles et de garçons vivant dans des conditions précaires et subissant des formes multiples d'exclusion.

L'idée qui sous-tend le travail de rue n'est pas de sortir la personne de la rue ou de son milieu de vie « à tout prix », surtout s'il s'agit de la cloisonner dans un nouvel espace social où celle-ci se sentira plus mal à l'aise.

La rue, marqueur de l'exclusion sociale

La vie dans la rue n'est pas la conséquence du seul facteur économique, elle est le résultat de différents processus d'exclusion (sociale, culturelle, environnementale, éducative, politique...).

Bien que la rue comporte des risques et des dangers, elle est aussi un lieu de socialisation et de résistance. Pour certains professionnels, occuper la rue n'est pas que la résultante négative et aliénante d'un processus de désaffiliation¹ ; cela représente aussi, pour bon nombre d'entre eux, des stratégies positives de survie dans l'immédiat, de reconstruction de liens sociaux structurants et de transition pour apprendre à mieux contrôler leur avenir.

Nos actions de coopération

Dynamo et Dynamo International, tous deux agréés comme service d'accompagnement de jeunes dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse en Fédération Wallonie Bruxelles poursuivent leurs actions de terrain en Belgique.

Dynamo International pour sa part coordonne et

¹ Désaffiliation : déficit de filiation et déficit d'affiliation, soit le déficit d'inscription dans des liens sociaux primaires (notamment familiaux) et donc de protection (par des proches) et le déficit d'inscription dans des formes collectives de protection et, en particulier, la protection issue des collectifs de travail.



mobilise ce vaste réseau de travailleurs sociaux de rue à travers les 4 continents. Si une part importante de notre action consiste à renforcer la méthodologie du travail social de rue dans le monde, il s'agit aussi de contribuer à construire des réponses sociales à des problèmes sociaux à travers une stratégie de plaidoyer au niveau local et au niveau international auprès des plus hautes instances² (Comité des Droits de l'enfant de Genève, Commission européenne etc...).

Partant du constat que partout dans le monde, les enfants les plus fragilisés et en situation de rue sont de plus en plus maltraités et leurs droits de moins en moins respectés, nos actions visent à lutter contre cette dégradation. Dynamo International contribue dès lors à ce que l'enfant soit considéré comme sujet de droits, reconnu dans ses richesses et potentialités. Qu'il soit acteur de son propre développement.

Que ce soit à Haïti, au Népal, au Vietnam ou en RDC où nous sommes particulièrement actifs, notre conception de la coopération tient d'une coopération de métier.

² Dynamo International a dernièrement contribué à l'élaboration d'une Observation général par le Comité des Droits de l'enfant de Genève sur les enfants en situation de rue. http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC/C/GC/21&Lang=fr

La coopération au développement n'a de sens que dans le cadre d'un vrai partenariat. Les réalités des terrains Nord ou Sud sont certes différentes et les priorités apparentes ne sont pas les mêmes pour tout un chacun. Néanmoins, il ressort de notre expérience de réseau, la construction d'une réelle identité collective³ mobilisée autour d'enjeux similaires, des enjeux à la fois locaux et internationaux de lutte contre la pauvreté et les discriminations.

En la matière, une mise en réseau constitue une stratégie de mobilisation solidaire où l'ensemble des partenaires ont à gagner tant dans l'échange que dans la construction de nouvelles perspectives sociales, éducationnelles et de développement durable humain, ce qui est facilité par le fait que nous partageons tous une même expérience de terrain.

La république Démocratique du Congo, un nouveau programme 2017-21.

Les enfants en situation de rue échappent à la plupart des services et institutions d'aide sociale en République Démocratique du Congo (RDC). Seuls, 7% des enfants en situation de rue ont accès à un

³ Jean Blairon, in Actes du forum international des acteurs clés de l'enfance et du travail de rue – Dynamo international – Novembre 2002.

service social de base qui consiste, pour la grande majorité des cas en un service d'hébergement uniquement. Les services sociaux de base sont peu accessibles aux enfants en situation de rue et les travailleurs sociaux sont peu outillés, mal rémunérés et peu reconnus. Il est donc primordial de renforcer et de promouvoir le travail social de rue en RDC, ce qui est en partie le rôle du Comité d'Appui au Travail Social de Rue (CATSR), partenaire du programme sur place. Ce programme s'inscrit également dans le cadre du projet n°19 « Droits et protection de l'enfant en RDC » de la commission mixte entre la Fédération Wallonie Bruxelles et le Gouvernement congolais. Notre deuxième partenaire local est le Ministère des Affaires Sociales et plus particulièrement la DISPE, Direction des Interventions Sociales pour la Protection de l'Enfant.

Le programme s'organise autour de différents types d'activités :

- Un renforcement de capacité des acteurs publics et privés du secteur de la protection de l'enfant, et en particulier les travailleurs sociaux de rue, pour améliorer la prise en charge des enfants en situation de rue (échange entre pairs, échanges Nord/Sud entre praticiens, formations de base, formations continuées, formations de formateurs),
- L'animation de concertation entre professionnels pour assurer une transversalité et une approche holistique dans la prise en charge des enfants en situation de rue,
- Un plaidoyer envers les autorités publiques à différents niveaux pour renforcer la mise en œuvre de la loi portant protection de l'enfant, dans l'optique d'obtenir une réelle coordination ministérielle autour de la question de la protection de l'enfance.
- Une sensibilisation du grand public pour réinsérer du lien social et inclure les enfants en situation de rue dans la société.

Dynamo International est dans une position de soutien/renforcement du Ministère des Affaires Sociales et du partenaire, le CATSR, en charge de la mise en œuvre du programme sur place.

A titre d'exemple, un centre d'accueil d'urgence pour enfants en situation de rue « LIKEMO-CATSR » a été construit en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales de la RDC qui a mis un terrain à disposition sur la commune de Bandalungwa à Kinshasa. Chaque jour de nombreux enfants viennent se laver, se reposer, suivre des cours d'alphabétisation et bénéficient d'un accompagnement par les travailleurs sociaux de rue.

L'équipe d'Aide en Milieu Ouvert de Kinshasa est composée de 10 Travailleurs Sociaux de Rue. Ils forment tour à tour des binômes pour assurer des per-

manences au sein du centre d'accueil d'urgence. Les autres, en tournée de quartier dans les milieux de vie des enfants en situation de rue, sont au besoin, des relais privilégiés vers la structure d'urgence.

Le centre compte également sur une cuisinière pour les repas et une infirmière, pouvant assurer quelques soins. Son rôle est d'évaluer l'état de santé de l'enfant, d'intervenir pour les premiers soins et, au besoin le transférer dans les structures plus équipées.

Des équipes de travailleurs sociaux de rue sont également soutenues dans 5 autres villes en RDC (Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Boma, Bukavu et Kananga).

Dynamo International – Street Workers Network

Centre LIKEMO-CATSR
38 rue Mbanza-Boma
Kinshasa- Bandalungwa
Délégation Wallonie Bruxelles
206 Avenue de la Nation
Kinshasa- Gombé
Tél RDC; +243 971 791 705
Tél Belgique ; +32 477 547 139
edwin@travailderue.org
www.travailderue.org
www.dynamoweb.be

What a wonderful world

Patricia Keimeul
Directrice FAML

Quel monde merveilleux dans lequel des citoyennes risquent la prison et une lourde amende « pour trafic d'êtres humains » après être venues en aide à des migrants.

Le 20 octobre dernier, des agents de la police fédérale débarquent chez trois femmes, des Belges francophones afin de procéder à une perquisition. Deux d'entre elles sont journalistes. Myriam Berghe travaille pour Femmes d'Aujourd'hui, Anouk Van Gestel est rédactrice en chef de Marie-Claire Belgique. C'est complètement ébahies, qu'elles apprennent qu'elles sont poursuivies pour « trafic d'êtres humains » sur 95 personnes, dont 12 mineurs, et considérées comme membres d'une « organisation criminelle ».¹

Les deux journalistes hébergeaient en effet depuis quelques mois des migrants et répondaient de la sorte à l'appel à solidarité lancé par les différentes plateformes citoyennes.

Le Parquet de Termonde alors en charge du dossier requiert contre les trois femmes de 5 à 10 ans de prison étant accusées non plus d'association de malfaiteurs, mais, pire encore, d'organisation criminelle. Soit juste en dessous de l'organisation terroriste!

Myriam Berghe a réalisé un reportage dans la jungle de Calais et la détresse de ses « habitants » l'a motivée à agir. Elle a ainsi hébergé 55 migrants à son domicile bruxellois mais refuse catégoriquement d'être considérée comme une trafiquante d'êtres humains. Elle témoigne : « Depuis trois ans, je consacre ma vie à essayer d'aider des gens et je me retrouve poursuivie pour trafic d'êtres humains. C'est infamant. (...) ».²

¹ <http://www.levif.be/actualite/belgique/trois-belges-accusees-de-traffic-d-etres-humains-apres-avoir-aide-des-migrants/article-normal-847207.html>

² <http://www.lalibre.be/actu/belgique/deux-journalistes-hebergeuses-de-migrants-poursuivies-pour-traffic-d-etres-humains-5b157e11553216089604e68f>

De son côté, Anouk Van Gestel se défend à son tour d'être assimilée à une « trafiquante d'êtres humains ». Pour elle, sa mission était avant toute chose humanitaire.

Selon Alexis Deswaef, l'avocat d'Anouk Van Gestel qui s'exprime dans le magazine Télémoustique, il s'agit d'un procès politique. « *Tout cela montre le dysfonctionnement de l'organe répressif. On criminalise à tout-va et on ne fait plus la distinction entre trafiquants, migrants et hébergeurs solidaires. Ce qui revient à utiliser la justice au service de la politique migratoire.* »

Au niveau légal, Alexis Deswaef explique dans le magazine Politis que le « *délit de solidarité n'existe pas en Belgique* » et que « *l'exception humanitaire est beaucoup plus large qu'en France* ». La loi précise toutefois qu'aider un étranger à l'entrée, au séjour ou en transit sur le territoire ou vers un autre état membre de l'EU est punissable. « *Mais si cette aide est apportée à titre principalement humanitaire, l'alinéa 1er ne s'applique pas* », précise-t-il. « *Leur condamnation serait un non-sens juridique* ».

Les accusées risquent jusqu'à 10 ans de prison et une amende de trente-huit mille euros.

Instruite à Termonde, l'affaire sera finalement à Bruxelles, la plupart des accusés étant francophones.

L'espoir que formule la défense est que le dossier pourra être traité avec plus de sérénité et que l'on pourra faire la distinction entre des citoyennes solidaires « qui ne peuvent être poursuivies » et des trafiquants d'êtres humains.

Ce premier jugement en Belgique pourrait bien faire jurisprudence dans un contexte tendu de politique migratoire et d'intensification de la répression policière envers les migrants. En début d'année, un projet de loi visant à autoriser les visites domiciliaires en vue d'arrêter une personne en séjour irrégulier sur le territoire belge, et cela jusque chez les personnes qui les hébergent par solidarité, avait suscité de nombreuses réactions et divisé au sein même de la majorité.

La justice française quant à elle n'hésite pas à condamner les citoyens qui n'écoulent que leur cœur, viennent en aide aux migrants. Ainsi, l'agriculteur Cédric Herrou figure emblématique de la désobéissance civile, a écopé en appel, d'une condamnation à quatre mois de prison, certes assortie de sursis, pour « délit de solidarité ».

La condamnation de Cédric Herrou symbolise aujourd'hui les travers les plus marquants de la loi Asile et immigration, note le maire de Grenoble qui a tenu à mettre l'agriculteur à l'honneur en lui décernant la médaille de la ville.³

La loi a été assouplie et ne permet plus de sanctionner les militants qui apporteraient des soins, un hébergement et de la nourriture aux migrants sans qu'il y ait de contrepartie lucrative.

D'autres militants des droits de l'homme sont également en attente de leur comparution devant le tribunal correctionnel et parmi eux notamment cette retraitée de 72 ans, membre d'Amnesty International. Elle risque jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et trente mille euros d'amende.

Les municipalités qui organisent des actions collectives pour accueillir des réfugiés encourrent quant à elles un risque pénal.

Quel monde merveilleux dans lequel un secrétaire d'Etat à l'Asile et aux Migrations suggère ni plus ni moins que de contourner l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui interdit la torture et les traitements inhumains et dégradants, pour refouler les bateaux de migrants.

Plusieurs partis francophones d'opposition se sont insurgés mardi contre cette proposition, obligeant le cabinet du secrétaire d'Etat à atténuer ses propos.

Dans des interviews en marge d'une réunion à Luxembourg des ministres européens en charge des questions migratoires, M. Francken a plaidé une nouvelle fois pour la réinstauration des refou-

lements des bateaux chargés de migrants. «Les 'push-backs' étaient pratiqués en Europe avant leur interdiction par la Cour européenne des droits de l'homme en 2012 en vertu de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme dont la Cour donne une interprétation fort large, a-t-il indiqué.⁴

De plus en plus décomplexée, la N-VA ne rate pas une occasion de montrer son absence d'empathie envers les populations les plus vulnérables.

Quel monde merveilleux dans lequel Mawda, une petite fille de deux ans perd la vie touchée par une balle tirée par un policier. Alors qu'ils fuyaient la guerre et tentaient d'offrir à leurs enfants une vie plus sûre, les parents, une fois le véhicule intercepté, ont immédiatement été placés en détention et, non seulement n'ont pu accompagner leur enfant dans ses derniers instants, mais ont été rendus responsables de sa mort.

Les parents de Mawda ne sont pas que des victimes, mais portent aussi une responsabilité dans cet événement tragique déclare cyniquement le président de la N-VA, Bart De Wever.

Profondément émus par cette tragédie, onze recteurs des institutions universitaires francophones et néerlandophones expriment, dans une lettre, leur préoccupation « *devant le climat actuel à l'égard des migrants qui conduit à une dégradation progressive du respect dû aux personnes et de la protection des plus vulnérables dans nos sociétés* ».

« *L'horrible destin de la petite Mawda apparaît à nos yeux plus comme un symptôme qu'un accident* », poursuivent-ils. « *Si rien ne pourra réparer l'irréparable, une régularisation définitive serait un geste destiné à retrouver un climat plus conforme aux valeurs de notre société issue des lumières et de la déclaration universelle des droits de l'Homme* », concluent-ils.

Leur intervention leur a valu d'être menacés par Théo Francken : « *Si les recteurs veulent jouer à un petit jeu politique sur les dossiers de migration, ils seront confrontés à un retour de boomerang. Tant sur le fond que publiquement* » a-t-il déclaré en s'asseyant sur le droit à l'indépendance des autorités universitaires mais aussi et c'est grave, sur la démocratie.

Leur demande de régularisation devra « suivre la procédure » déclare quant à lui le premier ministre. Il faudra donc que les parents dénoncent leur(s) passeur(s) et permettent leur arrestation...

³ <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/grenoble/cedric-herrou-agriculteur-emprisonne-avoir-aide-migrants-honore-grenoble-1483791.html>

⁴ <http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/crise-des-migrants-francken-plaide-pour-le-refoulement-des-bateaux-son-cabinet-le-reprend-5b16a0ab5532eac7fffb0f4>



Il est vrai que ce serait donner un « mauvais signal » aux candidats à l'exil que de faire une exception : d'autres parents pourraient être tentés de faire tuer leur enfant pour obtenir un titre de séjour dans notre eldorado !

Quel monde merveilleux dans lequel un acte héroïque rend un Somalien proche du renvoi dans son pays digne d'obtenir du jour au lendemain non seulement un emploi mais aussi la nationalité française. Voilà une « belle personne » qui a échappé de justesse à l'expulsion et c'est tant mieux mais combien d'autres, probablement en mesure d'apporter de « belles choses » à la France n'ont pas eu la chance de le montrer ?

Quel monde merveilleux dans lequel on construit des murs ou on dresse des barbelés pour empêcher la libre circulation de personnes qui, fuyant la guerre, la violence, le terrorisme, la misère, la destruction,... n'ont d'autre choix que de prendre la décision douloureuse d'abandonner tout ce qui faisait leur vie.

Donald Trump est loin d'être le seul à vouloir ériger un mur, à la frontière mexicaine pour répondre à des inquiétudes sécuritaires ou pour endiguer les flux migratoires. Selon la chercheuse Elisabeth Vallet de l'université de Québec, pas moins de septante murs auraient été érigés de par le monde ces dernières années.⁵

La France n'est pas en reste avec la pose de clôtures grillagées à Calais afin de protéger le port et le tunnel sous la Manche des tentatives de migrants de rejoindre le Royaume-Uni.

Le gouvernement ultra-conservateur de Viktor Orbán en Hongrie a érigé une clôture barbelée de quatre mètres de haut sur toute la longueur de sa frontière avec la Serbie, soit 175 km, pour empêcher le passage de réfugiés sur son territoire, au mépris des décisions européennes fixant les quotas de migrants à accueillir dans les pays de l'Union.

D'autres pays européens en ont fait de même comme par exemple la Macédoine avec la Grèce, la Slovaquie avec la Croatie, l'Autriche avec la Slovaquie, la Bulgarie avec la Turquie, les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla au Maroc sont entourées de barbelés avec parfois des lames tranchantes.

Et les exemples sont encore nombreux, trop nombreux !

Le meilleur des mondes n'est pas pour aujourd'hui, ni même pour demain !

⁵ https://www.rtb.be/info/monde/detail_migrants-ou-conflits-des-murs-toujours-plus-nombreux-dans-le-monde?id=9540986

ONG : une question de morale et de conscience !

Pierre Guelff
Auteur et chroniqueur radio

De récents scandales au sein d'Organisations non gouvernementales (ONG) ne doivent pas jeter l'opprobre sur l'ensemble de ces structures. Comme pour toutes les composantes sociales, les amalgames ne sont pas de mise. Certes, la vigilance s'impose et c'est surtout à la morale et à la conscience des acteurs d'ONG qu'il est fait appel. Ou rappel fondamental.

Une ONG est une association à but non lucratif qui ne relève ni d'un État ni d'une institution internationale. Elle est considérée comme une personne morale, d'intérêt public, indépendante financièrement et politiquement¹. Ses objectifs sont variés et tendent principalement d'apporter secours et assistance, aide et expertise aux plus défavorisés et précarisés de la planète, voire à venir à la rescousse de ceux qui sont en danger de mort. Historiquement, la création des ONG remonterait à la première moitié du XIXe siècle, mais elles trouvèrent leur pleine éclosion un siècle plus tard, comme le confirme une référence de ce concept dans la Charte des Nations Unies².

Près de soixante ONG ont une vocation internationale³ (Amnesty International, CIO, Emmaüs, Croix-Rouge, Croissant-Rouge, Greenpeace, Handicap International, Lions Clubs, Médecins du Monde, Médecins sans frontières, Mouvement international de la réconciliation, Reporters sans frontières, Rotary, OXFAM, WWF...) et, en Belgique, certaines sont fédérales, régionales ou s'inscrivent dans le réseau international. Leurs buts sont variés et vont du soutien aux pays les moins avancés à celui aux populations vulnérables. Elles sont une centaine (Action Damien, Entraide et Fraternité, Îles de Paix, Service Laïque de Coopération au Développement, ULB Coopération, Via Don Bosco...), et reçoivent leurs moyens de différents organismes

publics et de la population, pensons aux actions CNCD 11.11.11, Caritas, Oxfam solidarité, SOS-Faim...⁴

Le bon grain et l'ivraie

Parfois, il en va tout autrement sur le terrain de ces principes. Ce qui est éminemment préjudiciable à la réputation des ONG en général et se répercute sur les dons qu'elles perçoivent, donc, par corollaire, sur le soulagement à apporter à tant de gens qui (sur)vivent dans la précarité.

Ainsi, quelques récentes « affaires » ont davantage attiré l'attention de millions de citoyens sur les turpitudes de membres d'ONG plutôt que sur l'immense travail développé par ces associations aux buts humanitaires. Exemple parmi d'autres avec les viols qui auraient été commis par des employés d'Oxfam au cours de missions au Soudan du Sud, d'abus sexuels au Liberia, à Haïti, aux Philippines, au Bangladesh, au Népal... ce qui entraîna des licenciements pour fautes graves de plusieurs membres de l'ONG, mais, réaction immédiate, 7 000 personnes ont interrompu sur-le-champ leurs dons ! Il a aussi été dévoilé d'éventuelles orgies de la part d'un ONGiste belge avec de jeunes prostituées, des « comportements sexuels inappropriés »...

1 Définition résumée de Wikipedia, 2018.

2 Article 71, chapitre 10.

3 Liste dressée par l'UNESCO.

4 ACODEV (Fédération des ONG), 2018 et Leguideso-cial.be, 2018.



Dans la foulée à cette information du Monde⁵, Le Figaro⁶ titra : « *Après Oxfam, la longue liste des ONG secouées par les scandales sexuels* » : Médecins sans frontières, la Croix-Rouge, l'UNICEF, l'International Rescue Committee, Save The Children, Mines Advisory Group..., et puis des malversations financières furent rappelées touchant des ONG françaises, jusqu'à la création d'associations fictives pour handicapés, de détournements de fonds, d'activités scélérates, sectaires, voire criminelles... dans des ONG européennes et américaines.

Comme conclut Marc-Antoine Pérouse de Montdos, politologue à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) : « *Il y va de la crédibilité du mouvement humanitaire* »⁷.

Témoignages de terrain

Justement, l'objectivité recommande d'évoquer la crédibilité dudit mouvement humanitaire avec ce premier témoignage, celui de Brigitte Petre, ex-infirmière : « *Il y a quelques années, j'ai été au Tibet avec Médecins sans frontières, dans un projet qui comprenait trois volets : soins de santé, kiné (maladie de Kashin Beck) et sanitation - ap-*

provisionnement en eau. J'ai travaillé dans la partie médicale : formation de superviseurs, amélioration de l'approvisionnement en médicaments, tant allopathiques que traditionnels tibétains et chinois. Pour les Tibétains, c'était tellement important d'avoir des contacts avec des étrangers, que le monde ait de l'attention vers eux. »

On se doute que les scandales qui secouent parfois des ONG ne plaisent pas du tout à ceux qui ont eu un comportement respectueux d'autrui et éthique. Alors, revenons-en à la vocation de ces associations, Brigitte Petre ayant aussi travaillé en Amérique latine et en Afrique : « *Les ONG ont un rôle important dans le monde, si possible en dehors des enjeux de géopolitique internationale. J'aime beaucoup cette conception permettant le contact entre les pays, les populations... L'élan du cœur et la réflexion-discernement du sens de ce que l'on fait (enjeux personnel, des ONG, des autres acteurs humanitaires, des pays qui nous accueillent...), c'est, je pense, vraiment important. Ces expériences de vie et de projet m'ont sérieusement ouvert l'esprit à la complexité des relations internationales, personnelles, institutionnelles..., à la différence, et, donc, à la tolérance aussi.* »

⁵ Le Monde.fr, février 2018.

⁶ Avec AFP, Reuters Agence, le 25 février 2018.

⁷ Cairn.info, 2018.

Autres témoignages de terrain : lorsque durant deux années (1969 à 1971), j'étais coopérant tech-

nique en Algérie, j'avais déjà pu constater certains « abus ». Ainsi, des membres d'ONG percevaient, à travail égal, des salaires triples voire quadruples, bénéficiaient de logements de fonction, empochaient des primes à tire-larigot. Pour maints Algériens, ces ONGistes-là étaient considérés comme des néo-colonialistes sans morale ni conscience. Heureusement, ils étaient minoritaires parmi les centaines d'hommes et de femmes qui, au titre de l'objection de conscience, du service civil, d'aide au développement, par engagement humanitaire, philosophique ou religieux, par idéal social..., ne relevaient pas de cette catégorie de « profiteurs ».

Larbi Adouane⁸, Kabyle ayant vécu la guerre d'Algérie dans sa jeunesse, fut l'un de mes collègues et, en fervent adepte de fraternité universelle, admet qu'il ne faut absolument pas opérer d'amalgames : « *À l'indépendance, nous avons rêvé d'une Algérie prospère et puissante. L'État a mis des moyens colossaux pour créer des PME et des PMI et, surtout, pour résorber le chômage qui sévissait de plus en plus dans le pays. Mais la technicité, le savoir-faire,*

⁸ Enseignant devenu proviseur dans l'enseignement technique, auteur d'ouvrages historiques et sociaux, co-auteur avec Pierre Guelff de « Combats d'un humaniste algérien » à paraître prochainement chez ECED (Éditions Champs-Élysées-Deauville, France).



les compétences ne suivaient pas. Des jeunes devenaient patrons avant de connaître le travail ! »

Implicitement, Larbi Adouane reconnaît que l'apport de coopérants était nécessaire. Mieux, il me fit une confidence à ce sujet : « *Mes professeurs étaient souvent des coopérants français et je me souviens très bien de celui de psychopédagogie. C'était une demoiselle qui faisait son travail avec conviction. Elle était férue de Jean-Jacques Rousseau et tenait à nous inculquer ses principes pédagogiques dont la base est que l'éducation d'un enfant doit s'accompagner de l'apprentissage d'un métier. Elle m'a beaucoup marqué. Je suis devenu moi-même un fervent partisan de cet écrivain, philosophe et pédagogue, dont j'ai lu une bonne partie de l'œuvre.* »

Larbi Adouane et moi-même restons marqués par Albert Camus qui, quelques années avant nous, avait vécu et sillonné l'Algérie. Un écrivain épris de justice, de liberté, de vérité et du respect de la dignité humaine.

« *Il écrivit qu'il avait appris la liberté non pas dans Marx mais dans la misère, et que c'était parmi les gens humbles mais fiers avec lesquels il avait grandi dans le quartier ouvrier de Belcourt, à Alger, qu'il avait découvert ce qui lui semblait être le vrai sens de la vie. Il avait découvert dans la pauvreté sa première expérience personnelle de la solidarité humaine. Pour Camus, les pauvres, contrairement aux bêtes muettes, savaient très bien qu'ils étaient victimes d'injustice, mais leur vie était si exigeante, si accaparante et monotone, et si isolée qu'il leur était extrêmement difficile de trouver l'occasion de s'exprimer sur leur situation critique. C'était là leur tragédie. Cependant, il fallait encourager les pauvres à dire leur histoire dans leurs propres voix authentiquement, et ne plus être ignorés, organisés ou traités avec condescendance par des étrangers mieux nantis, voire fortement compatissants comme lui. Et si ces étrangers ne pouvaient pas parler pour les pauvres, Camus a maintenu que c'était leur devoir de solidarité humaine que de fournir un contexte dans lequel le silence pourrait être enfin rompu.* », selon Veronica C Letemendia.⁹

En somme, c'est bien à la morale et à la conscience de chacun de s'exprimer et d'agir fraternellement. Membres d'ONG ou non, d'ailleurs.

⁹ « La pauvreté dans les écrits d'Albert Camus », Revue Quart Monde, N°215 - Développement durable : avec ou sans misère ? -, 2010.

Fake Fake Fake

Daniel Leclercq
Rédacteur en chef

Elles sont partout, elles courent, elles rampent, elles polluent nos cerveaux et mènent le monde à sa perte. Qui, elles ? Les Fake News...

Popularisé par Donald Trump, le concept de Fake News recouvre deux réalités différentes en Belgique/France et aux USA. Au pays de l'Oncle Donald, une Fake News est essentiellement une information qui déplaît à l'ex présentateur de télé-réalité et à ses supporters, qu'elle soit vraie ou fausse. Et on remarquera que Trump n'est pas le dernier à propager des informations qui s'avèrent au moins contestables lorsqu'elles servent ses intérêts...

En traversant l'Atlantique pour atterrir en Belgique et en France, le concept s'est transformé après sa reprise par les médias dominants (presse écrite, radio, TV) en une dénonciation de la multiplication de « fausses nouvelles » via Internet, ses sites web et ses réseaux sociaux. Et nos chers médias de multiplier les mises en garde contre tous les « faussaires de l'information » et de la nécessaire utilité de leurs diverses chartes rédactionnelles qui protégeraient, telles une muraille de Chine virtuelle, le public contre tout mensonge et toute inexactitude.

Mais sont-ils les mieux placés pour prendre la posture du donneur de leçon désintéressé ?

Un peu d'histoire

7 mai 1927. L'« Oiseau blanc », piloté par Nungesser et Coli, décolle du Bourget afin de réussir le premier vol transatlantique sans escale Paris-New York. Le 10 mai, La Presse, quotidien populaire fondé en 1836 et dont l'ambition première était de devenir le Times français, poursuivant le scoop, titre « Nungesser et Coli ont réussi ! ». Malheureusement pour ce journal, les deux avia-

teurs n'ont jamais atteint New York et ont disparu quelque part au-dessus de l'Atlantique¹. Le titre ne s'en relèvera pas.

Plus près temporellement de nous, en 1989, la ville roumaine de Timisoara devient célèbre du jour au lendemain suite à la découverte d'un charnier qui aurait contenu les corps de victimes du régime de Ceausescu, le dictateur local. Wikipedia² reprend quelques-uns des titres qui fleurent alors en France :

- TF1 : « *Ceausescu, atteint de leucémie, aurait eu besoin de changer son sang tous les mois. Des jeunes gens vidés de leur sang auraient été découverts dans la forêt des Carpates. Ceausescu vampire ? Comment y croire ? La rumeur avait annoncé des charniers. On les a trouvés à Timisoara. Et ce ne sont pas les derniers* ».
- Le magazine L'Événement du jeudi du 28 décembre 1989 titre même : « *Dracula était communiste* ».
- Le quotidien Libération avec Serge July titre « *Boucherie* ». On y lit : « *Timisoara libéré découvre un charnier. Des milliers de corps nus tout juste exhumés, terreux et mutilés, prix insupportable de son insurrection.* »
- Le Monde félicite La Cinq d'avoir « *révélé l'horrible charnier des victimes des manifestations du dimanche précédent* »

¹ Depuis 2015 on considère généralement que l'avion s'est écrasé près de St Pierre et Miquelon. Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Oiseau_blan.

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_des_charniers_de_Timisoara



Malheureusement, les corps exhumés n'avaient aucun rapport avec la révolution roumaine... et Ceaucescu, malgré ses nombreux défauts, n'était pas un héritier du personnage de Bram Stoker.

Plus près encore, la récente mort et résurrection en moins de deux jours (tout va plus vite désormais...) d'un journaliste russe vivant en Ukraine victime des machinations du Kremlin a fourni quelques beaux exemples de fake news en série...

Fake News partout...

On pourrait multiplier ainsi les exemples célèbres de « Fake News », mais il est très facile de se rendre compte que certains médias n'hésitent pas à abreuver leurs lecteurs d'informations mensongères. En témoigne la capture d'écran ci-dessous³ :



L'utilisation d'un logiciel qui élimine (plus ou moins)

³ Capturé le 24/4/2018 sur le site du Soir (<http://www.lesoir.be/152613/article/2018-04-22/mont-saint-michel-evacue-lindividu-suspect-reste-introuvable-le-site-rouvert-au>)

les publicités des sites web, entraîne sur le site de certains journaux, l'apparition d'un texte, là où un lecteur qui ne filtre pas les contenus visibles sur son navigateur verrait une vidéo.

En cinq lignes, la société qui fournit cet anti bloqueur de pub, parvient à asséner quelques affirmations dont l'une en tout cas est clairement un mensonge, et ce avec l'assentiment de ses clients. Ainsi, si la phrase « Un problème empêche la lecture de cette vidéo » n'est pas réellement fausse, elle insinue que le problème provient de l'internaute, alors que le problème provient surtout de la présence d'un script anti-adblock⁴. Sans celui-ci, la vidéo se diffuse évidemment sans aucune difficulté... On appréciera également l'hypocrisie du « peut-être » de la phrase suivante « Il s'agit peut-être d'un Adblocker », ce texte n'apparaissant que si on bloque les publicités. « Le cas échéant, vous devez le désactiver pour ce site » ment par omission, puisque le site en lui-même est parfaitement lisible avec un adblocker, seules les vidéos étant « censurées »⁵.

La phrase suivante atteint quant à elle une sorte de sommet de la « Fake News » : « Pour rappel, la publicité est notre seule source de financement ». La publicité, seule source de financement ? De la part d'un quotidien qui a reçu en 2012 près de 1,3 millions d'euros de la Fédération Wallonie Bruxelles

⁴ Tel que celui proposé sur <https://blockadblock.com>

⁵ Il existe d'autres scripts qui traquent les adblocks et verrouillent alors toute consultation d'un site tant que le bloqueur de pub n'a pas été désactivé.



au titre de l'aide (annuelle) à la presse⁶, c'est plutôt gonflé⁷. Sans compter bien évidemment les ventes qui, dans le cas du Soir, sont de près de 60.000 exemplaires papier par jour, auxquels il faut ajouter quasi 7.800 exemplaires numériques⁸.

Cerise sur la gâteau, toutes les publicités ne se retrouvent pas éliminées par un bloqueur. Ainsi, comme le montre la capture d'écran ci-dessus. Sur la droite de celle-ci apparaît en effet une rubrique « Offres privilège Le Soir », qui ne sont qu'une autre manière de refiler un peu de pub au lecteur. Si dans le cas montré, il s'agit d'annonces en provenance du site de petites annonces Vlan (qui appartient à Rossel, également propriétaire du Soir), certaines autres « Offres privilège » vantent un « partenaire » très commercial comme AG (Assurances) ou Drive Now (voitures partagées). Si ce n'est pas de la pub....

Précisons que si nous nous sommes concentrés sur Le Soir, ses concurrents se retrouvent exactement dans la même situation : fournisseurs officiels de Fake News...

Des coupables tout trouvés... ou presque

Selon les médias dominants, la source de toutes les « Fake News » se trouve sur Internet. Et de stigmatiser pêle-mêle les sites d'information alternatifs, « étrangers » ou encore certains réseaux sociaux.

⁶ <http://gouvernement.cfwb.be/7365000-pour-la-r-partition-des-aides-la-presse-quotidienne-crite-franco-phone>

⁷ Sans compter les aides indirectes, pour un tour d'horizon de celles-ci, voir le journal en ligne « Apache » : <https://www.apache.be/fr/2013/08/23/la-presse-belge-ob-sedee-pas-les-subsides-loupe-sa-revolution-numerique/>

⁸ Source : <http://www.cim.be/fr/presse/presse-authentication-reports>

Presse, radios et TV sont malades : leurs ventes/ audiences diminuent chaque année au profit d'autres médias. Ce ne serait pas grave si cela n'entraînait également un recul des recettes publicitaires. Or, si la publicité n'est pas la seule source de revenu des médias dominants, elle n'en n'est pas moins leur principale. Ils ont donc tout intérêt à tenter de saper la crédibilité de leurs « adversaires », ce qui reste plus facile que de se remettre en question.

S'il n'est évidemment pas question de minimiser l'apport de ces acteurs à la création et à la diffusion de Fake news, force est de constater qu'à nouveau certains médias font preuve d'une certaine hypocrisie dans leurs condamnations, plus particulièrement lorsqu'ils s'attaquent à la deuxième régie publicitaire au monde, Facebook.

Les réseaux sociaux, et singulièrement Facebook et Twitter, posent à ce titre un challenge de taille. Comment casser ce qui est devenu au fil du temps un partenaire indispensable à la diffusion des médias ? Lorsque Facebook décide de changer l'algorithme de présentation du fil d'actualité de chacun en favorisant les publications d'amis aux dépens des pages extérieures fournies (entre autres) par les médias, la réaction ne se fait pas attendre : la fréquentation de ceux-ci diminue, ce qui entraîne mécaniquement ou presque une diminution de leurs rentrées publicitaires⁹.

Les médias se retrouvent dès lors dans une (nouvelle) situation difficile : mordre la main qui vous nourrit en partie, mais pas trop. Pas facile...

⁹ Voir, par exemple, <https://digiday.com/media/promised-facebook-traffic-news-publishers-declines-post-news-free-change/>

Bravo Charles !

H₂SO₄

Oui, bravo ! D'abord, tu as bien réussi ton FEB : 7/10 est un très beau score. Bon, si tu écoutais plus certains de tes vice-ministres, comme Alexander, tu pourrais sûrement décrocher une grande distinction en privatisant la SNCB, en augmentant la flexibilité des ressources humaines ou encore en accordant un peu plus d'aides aux capitaines d'industrie méritants qui se battent tous les jours pour maintenir à flot notre beau pays malgré les quolibets et les sarcasmes de gauchistes en panne d'utopie.

Je suis ainsi certain que si de pauvres méritants comme Inbev bénéficiaient enfin de remboursements d'impôt, ils pourraient donner un peu plus de dividendes à leurs indigents actionnaires qui réinvestiraient le tout dans le petit commerce local : babioles de chez Cartier, garagiste Bentley du quartier, etc.

Mais fi de ces remarques. Respect Charles.

D'ailleurs le respect, c'est inné chez toi (comme chez ton père aussi d'ailleurs). Comment pourrait-il en être autrement ? Toi, contrairement à de dangereux gauchistes à la Di Rupo dont la considération qu'il porte aux textes fondamentaux du PS approche du néant, tu t'en tiens strictement aux valeurs de ton parti : « *Le projet libéral est fondé sur le respect. Respect des choix de vie, respect mutuel des cultures, respect des lois, respect des droits et devoirs de chacune et de chacun, respect de l'environnement. Respect aussi des personnes qui vivent, travaillent, aiment, et ont toutes des rêves à réaliser.* »¹

Bien évidemment ta ligne de conduite t'amène à t'opposer à de petits esprits, incapables de comprendre que le respect des autres peut éventuellement conduire à ce qui apparaît comme des reniements. Alors qu'au contraire, ton ouverture d'esprit, ton respect des choix de vie, te pousse à aller au-delà des apparences.

Tu as le premier compris que l'apparent ressentiment de ton ami Bart envers les francophones, ce misérable petit tas d'assistés vivant larvirement des efforts héroïques de la glorieuse Flandre, ou encore que les déclarations décomplexées du jeune Théo ne trahissaient pas du tout de penchant vers l'extrême-droite. Qu'avoir des amis nazis ne fait pas de quelqu'un un nazi.

Non, en amoureux de la liberté et au nom du respect mutuel des cultures, en vrai libre-exaministe, tu sais faire la différence entre Schtroumpf vert et vert Schtroumpf, entre extrême-droite et droite extrême.

¹ <http://www.mr.be/mouvement/>

Et puis, tu es un pragmatique. Et il fallait vraiment sauver la nation des griffes des socialo-communistes qui gouvernaient d'une poigne de fer stalinienne ce pays sans interruption depuis 1988, à peine contrebalancé pendant quinze ans par la présence du MR au fédéral. L'ampleur de la tâche aurait cassé n'importe qui. Mais pas toi. On a le sens du devoir, le culte du sacrifice, ou on ne l'a pas. Et sans se plaindre.

Mieux, en réussissant malgré tout à lancer quelque trait d'esprit raffiné (et pédagogique) comme quand tu declares, à propos de l'Aquarius, qu'il est impossible à la Belgique d'accueillir toute la misère du monde, ne serait-ce que parce que « *D'abord, premier élément, la Belgique n'a pas de port en mer Méditerranée* ». ²



Et puis, alors que tu nous emmènes vers des lendemains qui chantent, tu n'oublies pas le respect dû aux anciens et tu essayes au mieux que tu peux de satisfaire leurs désirs. Pas en revalorisant les pensions, bien sûr, ce qui les pousserait à consommer sans modération et à se complaire dans le matérialisme. Non, tu travailles sur un plan plus élevé, celui de la satisfaction morale.

Ainsi, toi qui a déclaré qu'il fallait « *stopper purement et simplement les flux d'immigration irrégulière* » et « *rendre parfaitement hermétiques* » les frontières extérieures de Schengen ³ ou encore que « *l'opposition ne plaide qu'en faveur de frontières totalement ouvertes* » ⁴, parvient ainsi à faire mentir un éminent homme politique français qui écrivait « *Aujourd'hui les dirigeants de l'Union européenne et les responsables des nations qui la composent ont pour devoir d'ériger des digues solides contre l'invasion en cours, mais ils ouvrent au contraire toutes grandes les vannes devant la submersion* » ⁵. Grâce à toi, et à d'autres comme Viktor ou Matteo, son rêve devient réalité. Dans le « *Respect (...) des personnes qui vivent, travaillent, aiment, et ont toutes des rêves à réaliser.* »

Bravo Charles.

² <https://www.bfmtv.com/politique/aquarius-la-belgique-n-a-pas-de-port-en-mediterranee-s-amuse-le-premier-ministre-belge-1468732.html>

³ https://www.rtf.be/info/belgique/detail_charles-michel-rendre-les-frontieres-hermetiques-en-stoppant-l-immigration-irreguliere?id=9233457

⁴ <http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/pour-charles-michel-l-opposition-ne-plaide-qu-en-faveur-de-frontieres-totalement-ouvertes-5b17b34b55326301e77730c3>

⁵ *Mémoires : fils de la nation*, Jean-Marie Le Pen, Muller Editions, Paris, 2018, p 169.

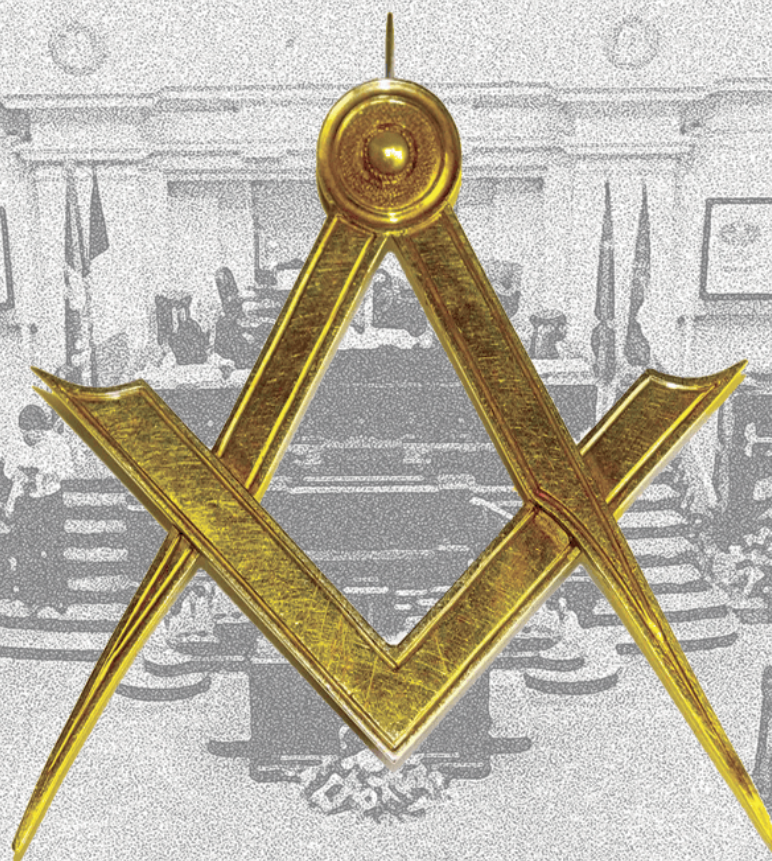


FAML asbl
Fédération des Amis de la Morale Laïque



LA FAML ET LE CENTRE LIBREX PRÉSENTENT

SAMEDI 13-10-18 > 9:30



FRANC-MAÇONNERIE POUVOIR ET CONTRE-POUVOIR

**GRAND ORIENT DE BELGIQUE - TEMPLE BLEU
RUE DE LAEKEN 79, 1000 BRUXELLES**

**CONFÉRENCES, VISITE DU MUSÉE DE LA
FRANC-MAÇONNERIE, TABLE RONDE**

**P A F PROGRAMME COMPLET ET RÉSERVATION
10 € OBLIGATOIRE: WWW.FAML.BE/COLLOQUE**

Montre unisexe à quartz

Montre tendance avec bracelet en silicone et anneau réglable autour du cadran (diam. 4 cm). Cette montre est livrable dans une boîte cadeau.

12 €
(+ frais de port)



La Boutique Laïque
54 avenue de Stalingrad - 1000 Bruxelles
Tél: 02 476 92 83 - boutique@faml.be

